CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E201898** **VALABLE JUSQU'AU** **27/11/2026**

ÉDITÉ LE 29/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/10/2020

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC sedan

Siret : 890 302 821 00016

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 4721191

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000020800898704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000020800898704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : BULCOURT PLATRERIE

28 BIS RUE DE LA GARE
08090 TOURNES

Téléphone : 03 24 26 91 22 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
HEMART FLORENT PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : agence@bulcourt-platrerie.fr

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 425 000 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée)		28/11/2024
4312	Fourniture et pose de menuiserie intérieure en bois		28/11/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/09/2025 10:54

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.